



Fédération Autonome de la Fonction Publique

Un rendez-vous salarial auquel la revalorisation indiciaire n'était pas invitée !

Ce gouvernement n'en finit pas de nous étonner lorsqu'il s'agit de la Fonction publique !

Ce 18 juin, le secrétaire d'État rattaché au ministère de l'Action et des Comptes publics (MACP) réunissait les 9 organisations représentatives et les employeurs publics pour LE rendez-vous salarial de 2018 !

La **FA-FP** était représentée par Bruno Collignon accompagné d'Amar Ammour (**FA-FPE**).

En introduction nous avons insisté sur le fait que pour la **FA**, nous attendions de ce rendez-vous salarial une revalorisation indiciaire des traitements, quelle que soit sa forme, et non un simple gain de pouvoir d'achat au travers de primes ou d'indemnités, y compris pour ce qui concerne la protection sociale complémentaire qui ne peut être assimilée à un gain indiciaire.

L'attachement de la **FA** à la revalorisation indiciaire tient au fait que l'indice est un acquis non négociable quel que soit l'employeur public, et que cet indice conditionne le montant des pensions de retraite.

Nous avons également insisté sur l'unité syndicale qui, après le 22 mai dernier, s'est une nouvelle fois exprimée au travers du rassemblement militant qui a eu lieu entre 12 et 14 heures ce jour, unité syndicale qui résiste malgré l'approche de l'échéance du 6 décembre !

Après nous avoir rappelé les engagements pris lors du précédent rendez-vous salarial du 16 octobre 2017, les représentants du gouvernement nous ont livré le détail des mesures prévues en 2018 et 2019 :

- application de l'accord PPCR sur le quinquennat (pour mémoire, les dispositions 2018 ont été repoussées d'un an)
- revalorisation des frais de missions (indemnités kilométriques et frais d'hébergement)
- maintien de la GIPA
- abaissement du seuil permettant la monétisation des jours inscrits aux CET (qui passe de 20 à 15 jours) et augmentation de 10 € par jour monétisé (le versant hospitalier est exclu de ce dispositif dans l'attente des conclusions des négociations en cours dans ce secteur de la Fonction publique)

COMMUNIQUÉ



FA-FP

96 rue Blanche

75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : contact@fa-fp.org

Site internet : <http://www.fa-fp.org>

- augmentation de l'offre de logements intermédiaires pour les agent.e.s public.que.s
- mise en place de mesures correctrices pour l'indemnité compensatrice de la CSG.

En réaction à ces informations qui, sans en nier la portée, ne sont que des mesures liées à d'autres thématiques que celles de la revalorisation salariale, la **FA** a insisté sur le fait qu'il s'agit uniquement de compensations ou de remboursements et qu'en aucune manière ces dispositions ne pouvaient s'apparenter à une réelle revalorisation des traitements des personnels (agentes, agents et personnes sous contrat).

Considérant le très faible impact de ces mesures, la **FA** a demandé au secrétaire d'État si, comme à son habitude, Bercy avait évalué le nombre de personnes concernées par ces dispositions et quel en serait le montant en matière de dépenses publiques ?

À notre grande surprise, aucune évaluation n'a été conduite par les services de Bercy ... faut-il y voir le fait que ces dispositions relèvent de l'anecdote en matière de budget ?

Quoi qu'il en soit, pour la **FA**, il manquait une invitée de taille lors de ce rendez-vous salarial : la revalorisation indiciaire !

**Autonome, progressiste, solidaire,
à la **FA** un autre syndicalisme est possible !**